

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	7 (1950)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Variations sur un thème particulier...
<b>Autor:</b>	Kaech, Arnold
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996669">https://doi.org/10.5169/seals-996669</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale  
de gymnastique et de sport (E. F. G. S.)

à Macolin

Macolin, Novembre 1950

Abonnement: Fr. 2.- l'an — Le numéro : 20 cts

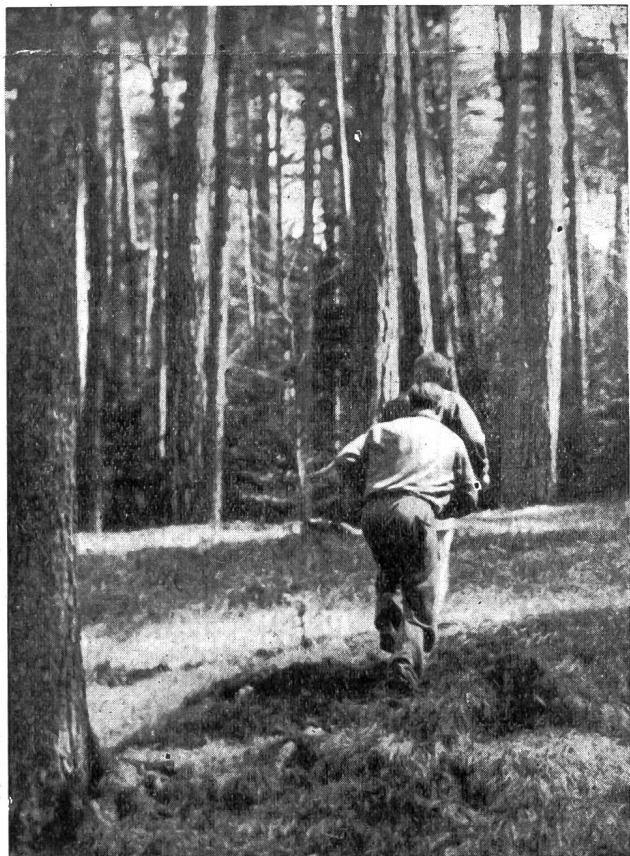
7me année

No 11

## VARIATIONS SUR UN THÈME PARTICULIER ...

NOTICE RÉDACTIONNELLE. — *Bien que les polémiques dont il est fait état dans la présente mise au point de notre directeur n'émanent pas de*

*Suisse romande, nous pensons qu'il n'est pas inutile d'en nantir nos aimables lecteurs, ne serait-ce qu'à titre d'information.*  
*La Rédaction.*



En marge de l'hiver : footing en forêt...

Plus de cent cours de caractère différent se déroulent chaque année à Macolin. L'un de ceux-ci est le cours fédéral de moniteurs I. P. pour ecclésiastiques.

Il n'est pas étonnant que ce cours sportif d'un genre particulier retienne tout spécialement l'attention du public. Chaque année, il nous vaut un grand nombre de lettres et aucune de nos manifestations n'est commentée par la presse de manière aussi détaillée. Il semble que les rédactions, auxquelles nous adressons nos tableaux des cours, marquent au crayon rouge ce cours, car les reporters et journalistes nous arrivent sans que nous ayons besoin de les inviter spécialement.

Nous n'avions aucune raison, jusqu'à ce jour, de freiner cet ardent désir d'information. Au contraire. Nous avouons même avoir pris connaissance, non sans un petit sourire satisfait, des flatteuses appréciations faites au sujet de ces cours. Elles renforçaient notre conviction de « faire du bon travail ».

Mais voici que cette année, d'autres voix se sont élevées. Des relations, sans doute, fort bien intentionnées, mais maladroitement présentées telle cette page d'un journal hebdomadaire qui n'est pas plus heureux sous le rapport du texte que sous celui de l'illustration et qui servit de prétexte à deux attaques massives de la part de la presse. Disons d'emblée que ce reportage ne nous fut jamais soumis et qu'il ne représentait aucunement notre conception.

Tandis que l'une de ces attaques, bien que violente, se tenait dans les limites de l'objectivité, l'autre, au contraire, relevait de la polémique farouche et nous accusait entre autres « de mener un jeu cynique avec le prêtre catholique ». Il va de soi que ces deux articles donnè-

rent lieu à des répliques qui provoquèrent, à leur tour, une querelle considérable qui perdit bien vite le sens de la stricte objectivité pour donner naissance à des dissonances assez déstabilisantes.

Nous n'avions aucune raison de nous mêler à cette dispute étant donné que de nombreuses lances furent déjà rompues en faveur de Macolin par d'anciens participants aux cours, alors que ces deux attaques émanaient de gens qui ne pouvaient écrire sur la base de leur propre expérience. Le fait surtout que les cours pour ecclésiastiques furent organisés avec le plein consentement des autorités religieuses compétentes, nous dispensa de riposter nous-mêmes aux attaques menées de ce côté. Car la question de savoir si la fréquentation de cours de sport peut être recommandée aux prêtres et, le cas échéant, si ceux-ci ont la possibilité de remplir les devoirs inhérents à leur état, n'est pas tranchée par nous mais bien par leurs supérieurs hiérarchiques.

Il est, en revanche, de notre devoir d'organiser ces cours de telle manière que rien ne s'oppose à cette recommandation. Nous y avons réussi jusqu'à ce jour. Nous sommes donc en droit d'admettre que nous sommes dans la bonne voie.

Au cours de cette « guerre de plumes » on nous imputa, tant du côté ami que de la part de nos adversaires, les intentions les plus bizarres d'où il résulta un brouillamini général. C'est pourquoi il nous semble indiqué de préciser succinctement ici ce à quoi tendent ces cours, ce qu'ils n'ont jamais été et ce qu'ils ne voudront jamais être.

\* \* \*

Lorsque l'E. F. G. S. prit l'initiative d'organiser des cours pour ecclésiastiques, son unique désir était d'exercer une influence spirituelle sur la vie sportive et notamment dans le domaine de l'instruction préparatoire patronnée par elle. C'est pour y parvenir que nous avons cherché à nous ménager des alliés un peu dans tous les milieux et précisément aussi de la part de l'Eglise. Il nous fallut donc orienter les participants aux cours et ceux desquels ils dépendaient sur la manière dont nous entendions exercer cette influence. Il appartenait alors à eux de décider s'ils voulaient nous tendre la main ou non. Macolin ouvrit toutes grandes ses portes et invita sceptiques et convaincus, non seulement pour observer le travail qui s'y faisait, mais pour participer eux-mêmes à cette activité sportive. Dès après les premiers cours, s'établirent, ce que nous pourrions appeler des relations de confiance réciproque. Peu à peu, ces cours perdirent leur « caractère d'information » et devinrent des manifestations au sein desquelles les ecclésiastiques cherchaient et trouvaient le contact pratique avec les exercices physiques et leur application moderne, le sport. Pour l'un ou l'autre d'entre eux ce fut l'occasion d'appliquer la recommandation contenue dans la première lettre de Saint-Paul aux Corinthiens : « Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, car ils appartiennent à Dieu », qui prit ainsi un sens nouveau qu'ils ignoraient jusqu'alors. De toutes façons les participants à ces cours y ont puisé un regain de san-

té, de joie et de force pour l'accomplissement de leur lourde tâche et ne serait-ce que pour cela, ils n'ont certainement pas employé leur temps inutilement. Ce qui nous importe, avant tout, c'est le contact pratique. Le chef du cours et ses collaborateurs veulent faire bénéficier les ecclésiastiques d'une initiation spéciale exacte aux divers sports, tout en leur permettant de vivre cette ambiance particulière par laquelle nous espérons donner aux exercices physiques une valeur dépassant le cadre purement physique. Ainsi est esquissée la mission que se sont fixée ces cours. Ils veulent faciliter aux ecclésiastiques l'accès au sport et leur donner l'occasion d'échanger leurs idées au sujet de ce phénomène de masse des temps actuels tout en nous laissant la latitude d'être autant donneurs que preneurs. Ils doivent nous faire des amis et nous forts, nous permettent de diriger au mieux — et aussi dans un sens chrétien —, un mouvement qui n'englobe pas moins de 60.000 jeunes gens.

Les cours pour ecclésiastiques ne tendent pas à autre chose. Nous n'avons ni le désir, ni la compétence d'ouvrir une discussion sur des questions d'ordre confessionnel, pas plus que d'établir des ponts entre les diverses croyances. Il convient de souligner que quelques-uns des comptes-rendus de presse ne se ralliaient pas toujours à cette conception. Nous voulons voir, de la part de leurs auteurs, l'expression du désir, qu'en ces heures sombres de la destinée de notre monde occidental et chrétien, il doit tout de même encore être possible, au-dessus de toutes divergences dogmatiques, de maintenir un contact qui dépasse « le cadre des nécessités officielles ».

Nous avouons que nous nous en réjouissons chaque fois que cela est réellement le cas, mais nous répétons que ce n'est pas ce à quoi tendent nos efforts. Aussi veillerons-nous à l'avenir, dans la mesure du possible, à ce que la publicité, au sujet des cours pour ecclésiastiques, soit faite sous des formes plus discrètes et qu'elle ne donne pas lieu à de fausses conclusions.

\* \* \*

Et voici encore une possibilité : Nous pourrions envisager l'organisation de cours par confession. De cette manière, quelques-unes des critiques exprimées seraient certainement évitées. Mais le meilleur de nos cours disparaîtrait avec elles : La preuve évidente que le travail qui s'y effectue justifie un effort commun.

**Le fait qu'il fut possible, jusqu'à ce jour, en dépit des dissensions, de suivre ensemble la même voie, constitue un inappréciable encouragement pour tous ceux qui ne considèrent pas les exercices physiques comme un stimulant de l'orgueil musculaire, ni comme un sport d'arène, mais comme une source de santé, de joie de vivre, de délassement et pourquoi pas, comme un élément d'édification de notre peuple.**

Vu sous cet angle, nous n'avons nullement honte d'avoir accueilli les ecclésiastiques dans nos cours en tant « qu'auxiliaires du mouvement sportif ».

Nous laissons, en toute modestie, à nos lecteurs le soin de juger si cela constitue réellement un abus, comme on nous l'a reproché.

**Arnold Kaech**